

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 5 JUIN 2020

Le cinq juin de l'an deux mil vingt, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis POISSON, Maire.

Convocation du 29 mai 2020.

Etaient présents : Joël TOURTE, 1^{er} adjoint, Alain LEGRAND , 2^{ème} adjoint, Yvette CHRISTMANN, Marie-Thérèse LIZOT, Olivier BADREAU, Sonia CAZOT, Fabien RIGAUX, Christine LE FOLL conseillers municipaux.

Absentes excusées: Pamela SANCHEZ qui a donné pouvoir à Joël TOURTE, Nathalie HOCHEUX qui a donné pouvoir à Francis POISSON.

Ordre du jour :

Délégations au Maire

Indemnités de fonction

Représentations dans les commissions internes et intercommunales

Nomination à la CAO et dans les syndicats

Finances

Questions diverses

Christine LE FOLL est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal du Conseil municipal du 23 mai 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents.

DELEGATIONS

❖ DELEGATIONS AU MAIRE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, attribue au maire certaines des délégations figurant à l'article L2122-23 du CGCT.

❖ DELEGATIONS DU MAIRE AUX ADJOINTS

Francis POISSON informe le Conseil que les deux adjoints Joël TOURTE et Alain LEGRAND ont reçu de sa part, sous sa responsabilité et sous sa surveillance, une délégation de fonction par arrêté municipal.

INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

Le Conseil municipal, à l'unanimité (Messieurs POISSON, TOURTE et LEGRAND n'ayant pas pris part au vote), décide d'allouer à compter du 18 mai 2020, le montant mensuel des indemnités de fonction du maire et des deux adjoints prévu par le CGCT.

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Francis POISSON rappelle, qu'à TIGEAUX, aucune décision importante n'est prise sans l'accord du Conseil Municipal.

Le Maire est président de droit de toutes les commissions.

Chaque commission fait un compte rendu des dossiers qu'elle a en charge au moment des réunions de travail afin de préparer la réunion du Conseil Municipal.

Celui-ci a lieu généralement le **4^{ème} vendredi des mois impairs** sauf urgence. Les Tigéens y sont les bienvenus.

Un procès-verbal et un compte rendu sommaire sont établis pour chaque conseil municipal. Le procès verbal est inscrit dans un registre, le compte-rendu sommaire, moins rébarbatif, figure sur le site municipal et est distribué aux personnes qui ne sont pas connectées à INTERNET.

Une séance de conseil municipal ne peut être interrompue par le public. Après la clôture du conseil, les personnes présentes dans le public peuvent poser des questions. Le compte rendu du conseil suivant annexe les réponses à ces questions.

Les commissions municipales sont ouvertes à tous les conseillers, elles concernent toutefois plus précisément :

Voirie, Aménagement, Travaux divers, Patrimoine : Joël TOURTE, Christine LE FOLL, Alain LEGRAND, Marie-Thérèse LIZOT.

Urbanisme : Nathalie HOICHEUX, Christine LE FOLL, Fabien RIGAUX, Olivier BADREAU.

Eau, Assainissement : GEMAPI : Joël TOURTE, Alain LEGRAND.

Finances : Yvette CHRISTMANN, Fabien RIGAUX.

Scolarité, Jeunesse, Animation : Sonia CAZOT, Nathalie HOICHEUX, Yvette CHRISTMANN, Pamela SANCHEZ.

Téléphone, Fibre optique, communication : Joël TOURTE, Fabien RIGAUX, Olivier BADREAU, Marie-Thérèse LIZOT.

Correspondant défense : Alain LEGRAND

❖ Commission communale des impôts directs CCID

- Titulaires : Francis POISSON
 - Extérieur à Tigeaux : Didier ROUX
 - Propriétaire terrien : Frédéric JULLIEN
 - Nathalie HOICHEUX
 - Yvette CHRISTMANN
 - Fabien RIGAUX
 - Joël TOURTE
 - Marie-Thérèse LIZOT
 - Olivier BADREAU
 - Alain LEGRAND
 - Pamela SANCHEZ
 - Sonia CAZOT
 - Christine LE FOLL

Cette liste sera proposée à l'administration fiscale.

❖ Commission de révision des listes électorales

- Conseiller municipal : Christine LE FOLL
- Délégué de la Sous-préfecture : Joël TOURTE
- Délégué du Tribunal de Grande Instance : Alain LEGRAND

SUPPLEANCES DANS LES COMMISSIONS INTERNES DE LA CACPB

- A la Commission Assainissement et eau potable :
 - Francis POISSON en tant que titulaire
 - Joël TOURTE en tant que suppléant
- A la Commission de travail portant sur le retrait des 7 communes du Pays Créçois :
 - Francis POISSON en tant que titulaire

- Joël TOURTE en tant que suppléant
- A la Commission GEMAPI
 - Francis POISSON en tant que titulaire
 - Joël TOURTE en tant que suppléante

Désignation des représentants appelés à siéger au sein de la CLECT

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés a désigné pour siéger au sein de la CLECT :

- Francis POISSON en tant que titulaire,
- Joël TOURTE en tant que suppléant.

REPRESENTATION DANS LES SYNDICATS ET E.P.C.I.

Il est ensuite procédé à la désignation des délégués dans les syndicats et E.P.C.I.

❖ C.A.C.P.B Désignation des délégués communautaires

Monsieur POISSON rappelle que la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie est un E.P.C.I. (Etablissement Public de Coopération Intercommunale).

Vu l'ordre du tableau, le Conseil municipal prend acte que Francis POISSON et Joël TOURTE représenteront la Commune de TIGEAUX à la Communauté.

La désignation des délégués dans les syndicats mixtes et les commissions thématiques aura lieu dès que possible.

❖ S.I.R.P. : Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés a désigné les 4 délégués de la Commune au sein du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique Dammartin-sur-Tigeaux /Tigeaux :

- Francis POISSON
- Sonia CAZOT
- Pamela SANCHEZ
- Fabien RIGAUX

❖ S.D.E.S.M. : Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne

Le conseil municipal, après en avoir délibéré procède à la désignation des délégués

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés a désigné les 3 délégués représentant la commune au sein du comité de territoire :

- Francis POISSON titulaire
- Marie-Thérèse LIZOT titulaire
- Christine LE FOLL suppléante

❖ S.I.A.E.: Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau potable de Crécy et ses environs

L'activité principale de ce syndicat qui regroupe dix communes (Crécy-la-Chapelle, Bouleurs, Coulommies, Guérard, La Haute-Maison, Maisoncelles-en-Brie, Pierrelevée, Sancy-les-Meaux, Tigeaux et Vaucourtois) est de fournir l'eau potable de la meilleure qualité possible aux habitants de ces communes et dans les meilleures conditions de distribution.

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés a désigné les 4 délégués de la Commune au sein du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau potable de Crécy et ses environs :

- Alain LEGRAND titulaire
- Joël TOURTE titulaire

❖ Ordinateur de bureau

Monsieur le Maire explique que l'ordinateur de la secrétaire donne des signes d'usure. De plus, le système d'exploitation Windows 7 n'est plus mis à jour par Microsoft depuis le 14 janvier dernier. Il faut donc envisager de le changer.

Un devis a été proposé par JVS MAIRISTEM pour un montant de 745.75 € HT.

Il est proposé de ne pas prendre l'option maintenance du matériel d'un montant de 290 €/an.

❖ Achat logiciel

Afin de doter la commune de toutes les fonctionnalités et d'être en adéquation avec un hébergement des applications, des sauvegardes sécurisées et de la mobilité et du travail collaboratif. Il est proposé une évolution de nos logiciels Horizon On Line vers ceux de la gamme Horizon Cloud.

JVS MAIRISTEM est notre prestataire en matière de logiciel de comptabilité, de paie, d'état civil et d'élections, depuis de nombreuses années. Il nous propose une nouvelle gamme de produits plus compatible avec ces nouvelles normes bientôt obligatoires. Il s'agit de passer d'une version « client lourd » avec installation du logiciel sur l'ordinateur de la commune à une version « full Web » avec système installé sur une plateforme dématérialisée pouvant être mis à jour plus rapidement, permettant l'accès aux logiciels depuis n'importe quel ordinateur autorisé, de sécuriser la sauvegarde de données et d'ajouter des modules opérationnels à partir de la même base, pour la gestion du courrier, des factures, etc... La société JVS, comme tous les prestataires offrant ce type de programmes, ne développent aujourd'hui plus que des versions « full Web de leurs logiciels.

Entendu l'exposé du Maire, et après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés accepte la proposition financière Horizon \Cloud de JVS MAIRISTEM.

Questions diverses

Organisation de la fête Nationale : La date est à définir selon les directives nationales du 22 juin.

La volonté du Conseil municipal étant, si les annonces du 22 juin l'autorisent, de procéder à l'organisation d'une fête avec barbecue à l'extérieur et feu d'artifice.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 20h45.